

La Chapelle du Collège des Jésuites







Le premier collège

Chaumont, en tant que ville centre du bailliage dont elle était capitale depuis 1228, accueille un premier collège destiné à l'enseignement en 1541.

Ce dernier était situé à l'intérieur de la première ceinture de remparts édifée au 13e siècle.



LES FONDATEMENTS RELIGIEUXES DE CHAUMONT

Des faubourgs s'étant développés au-devant de cette dernière, on les enserra dans une vaste enceinte tout au long du 16^e siècle.

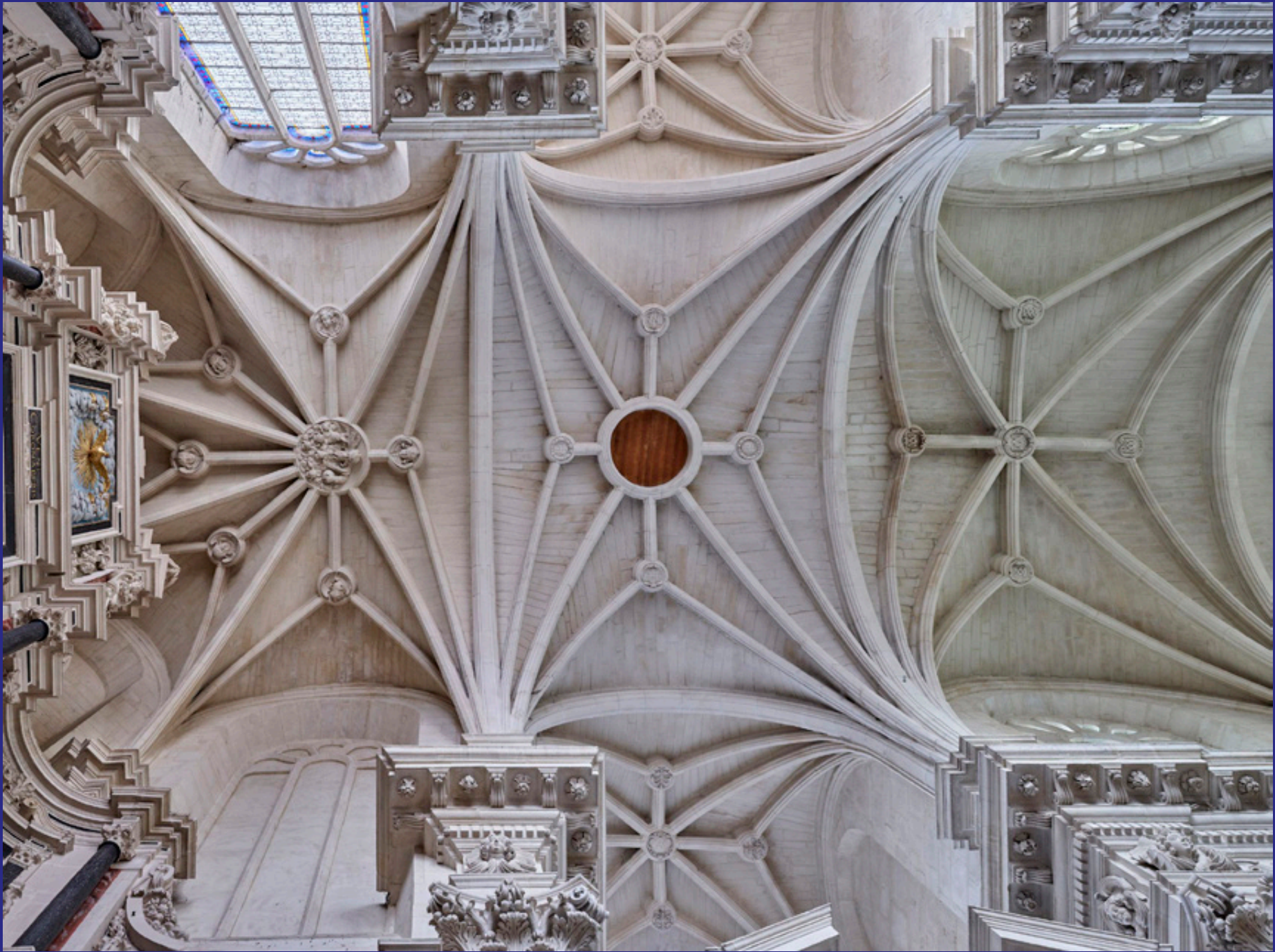
Ce nouvel espace, qui doubla la superficie fortifiée de la ville, accueillit quatre fondations religieuses à partir du début du 17^e siècle. La première fut celle du nouveau collège fondé par les Jésuites grâce aux libéralités financières de riches familles chaumontaises, les Rose et les Dehault.



LA FONDATION DU COLLÈGE JÉSUITE

Des lettres patentes furent accordées le 11 juillet 1617 pour que la ville traite avec la Compagnie des Jésuites en vue d'une fondation nouvelle. En 1618, Le Père Machault installa les premiers religieux dans l'hôtel particulier d'une vaste propriété privée acquise grâce à la vente de l'ancien collège, bénissait leur chapelle provisoire et ouvrit les classes le 22 avril.

Dès 1622, le lieu de culte se trouvait être trop petit, notamment lors des grandes fêtes. Afin de construire un édifice plus vaste, Le Père Le Camus s'inspira en 1629 des plans de la chapelle Saint-Louis de la maison Professe des Jésuites de Paris alors en cours d'édification et du portail de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais.





1629 : début de la CON- STRUCTION de la CHAPELLE

Le 18 mai 1629 eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre par l'abbé de la proche abbaye du Val-des-Escholiers et le 25 mai suivant on creusa trois cryptes dans le chœur destinées à accueillir les corps des religieux et des fondateurs

Le 9 octobre 1631, Les Jésuites passèrent un marché avec le sculpteur Nancéen Claude Collignon afin de réaliser le maître-autel et son retable (dont le dessin, ainsi que celui de la façade, sont généralement attribués au frère René Clément). Collignon passa lui-même un contrat le 8 mai 1632 avec trois maçons afin de poser les blocs sculptés de cet ensemble remarquable.

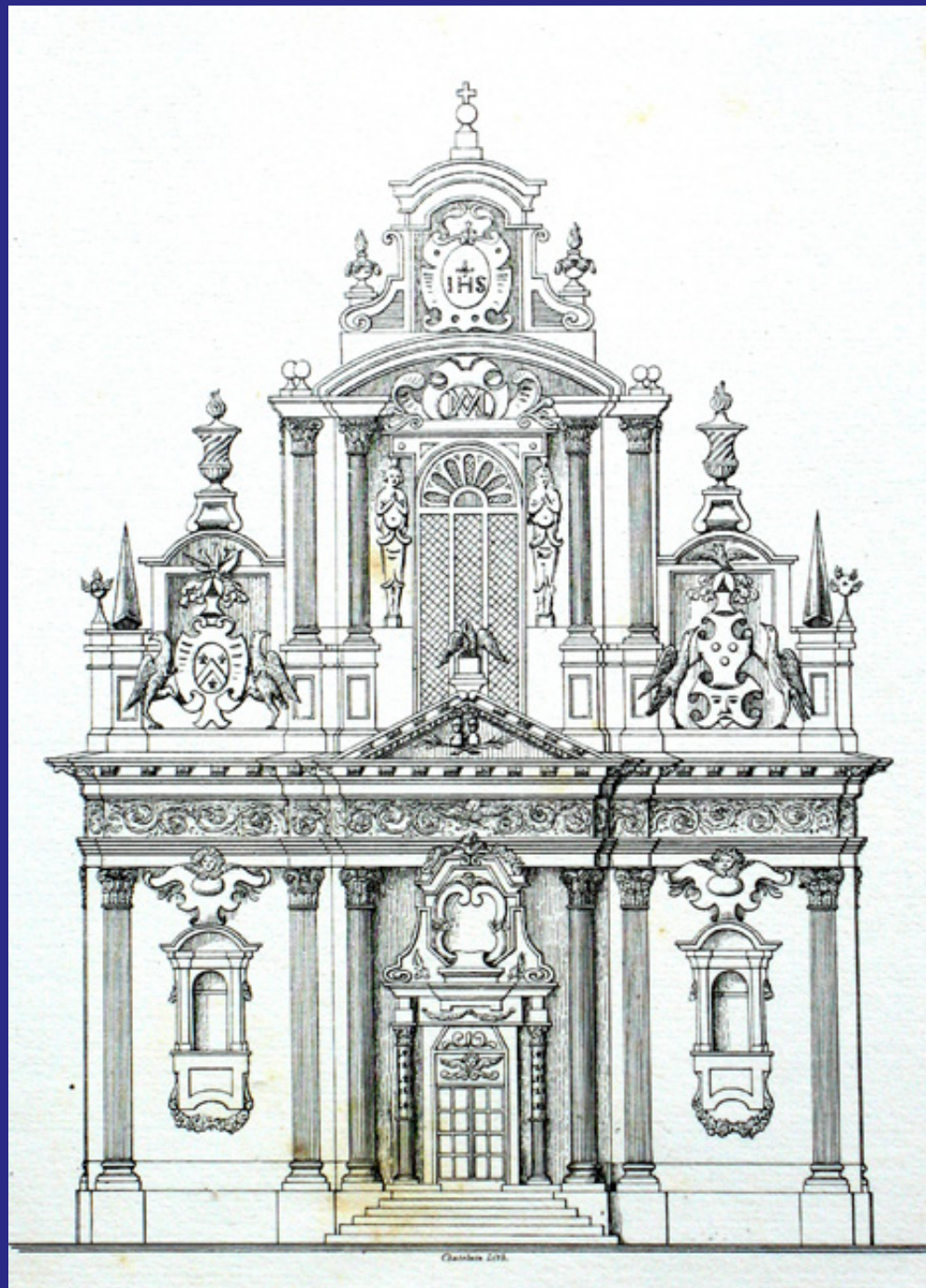


UN chantier rapide !

Le 17 mai 1632, Collignon s'engagea à sculpter le décor du portail, des chapiteaux et des corniches et enfin, le 26 février 1633, on passa marché pour la construction de la toiture et du clocher dont la forme devait copier celui implanté sur la tour de Barle (aujourd'hui réemployé sur l'hôtel de ville). Le frère Pierre Goict conduisit le chantier de 1638 jusqu'au jour de la dédicace le 21 novembre 1640 par l'abbé du Val-des-Escholiers.

Malgré des difficultés financières importantes en 1635 et un épisode de peste qui dura 7 mois en 1636, le chantier pu être mené en seulement 11 ans grâce à la générosité des fondateurs, des croyants et de Claude Cornuel, intendant et contrôleur général des finances du royaume, puis président à la Chambre des comptes de Paris. Ce dernier, ami du Père Guillaume Rose recteur du collège depuis 1635, finança intégralement les travaux de la chapelle et du collège à partir de 1637.

1817 : La perte de la façade



Le beffroi surmontant le chœur fut remplacé en 1740 par un nouveau implanté à la croisée du transept sur des plans de l'architecte-sculpteur chaumontais Jean-Baptiste Bouchardon. Sous la Révolution, la chapelle fut désacralisée et ne retrouva sa fonction qu'en 1848 suite à la reconstruction intégrale du collège depuis 1844.

Il faut déplorer la perte de la magnifique façade ornée d'une riche sculpture qui fut entièrement ravalée en 1817 sous la conduite de l'architecte Mangot car des morceaux s'en détachaient régulièrement.



UN RETABLE IMPRESSIONNANT

Comparativement à la basilique Saint-Jean-Baptiste, le mobilier est beaucoup moins fourni mais néanmoins de grande qualité !

Il faut en particulier admirer le retable du maître-autel et les deux autels

secondaires réalisés vers 1632 par le sculpteur nancéen Collignon pour s'en convaincre. Leurs dimensions, les matériaux mis en œuvre et leur décor ont de quoi impressionner !

UN MOBILIER de QUALITÉ

Le retable du maître-autel accueille depuis 1837 un relief de l'Assomption de la Vierge réalisé en 1712 par Jean-Baptiste Bouchardon pour un retable du couvent des Ursulines de Chaumont. Au niveau supérieur deux niches accueillent les représentations de saint Jean-Baptiste, à gauche, et saint George terrassant le dragon, à droite.

Sur le retour de gauche, à l'étage, une petite pièce permettait aux familles des fondateurs de suivre les offices à l'écart.

La voûte surmontant cet ensemble est ornée de magnifiques clés représentant Dieu le Père bénissant entouré d'anges.

Les verrières de la nef accueillent plusieurs vitraux réalisés au milieu du 19^e siècle.





UN LIEU VIVANT

De nos jours, la chapelle est un lieu vivant dédié à des expositions d'art contemporain (2 à 3 expositions par an d'artistes français ou étrangers) ou à des concerts de musique électronique.







CHAPELLE DU COLLÈGE DES JÉSUITES DE CHAUMONT

rue Victoire de la Marne

Heures d'ouverture en période d'exposition :

lundi : 14h - 18h30

mardi : fermeture

mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30

jeudi : 14h - 18h30

vendredi : 14h - 18h30

samedi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30

dimanche : 14h - 18h30

En dehors des périodes d'exposition, ouverture
uniquement à l'occasion d'évènements ponctuels.

tél. 03 25 03 80 80

toutes les infos sur www.ville-chaumont.fr

Cette visite vous a plu ?

Découvrez d'autres sites patrimoniaux à proximité :

